

—C'est presque une position sociale de nos jours, de parler français à la perfection.—J. Novicow.

LE MADAWASKA

—Il n'est pas de plus grande gloire que de combattre pour la langue de la patrie.—Jean Dorat.

J.-G. BOUCHER, éditeur-proprétaire.

ABONNEMENT: Canada \$2.00 Etranger \$2.50

Rédigé en collaboration.

Faits d'Actualité

LE DISCOURS DU TRÔNE A FREDERICTON

La session provinciale s'est ouverte à Fredericton, la semaine dernière. Elle a débuté par le traditionnel discours du trône prononcé cette année par Sir J. Douglas Hazen, administrateur de la province, remplaçant dans cette fonction officielle l'hon. M. MacLean, actuellement en voyage.

Le discours du trône n'est plus qu'une formalité qu'il faut remplir et que le gouvernement, d'ordinaire, s'applique à rendre aussi élogieux que possible pour son administration.

Cette année, les éloges sont plutôt rares. Le discours annonce à la population du Nouveau-Brunswick que le gouvernement a décidé de pratiquer l'économie. Est-ce à dire qu'il admet ses extravagances du passé ?

L'hon. juge Baxter qui assistait à la cérémonie d'ouverture du parlement, n'a sans doute pas goûté cette remarque venant d'un gouvernement qui dirigeait encore pendant la dernière session. Pourtant l'ancien premier ministre ne méritait pas cette gifle; il n'était certainement pas le plus partisan des dépenses extravagantes de son administration. Son long célibat lui avait fait acquérir des habitudes d'économie qu'il se voyait soulever forcé à mettre de côté pour satisfaire les ambitions de son entourage.

L'hon. M. Baxter est parti, l'entourage reste; le premier ministre actuel se prétend-il de force à lutter contre les mauvaises habitudes du passé.

C'est en face d'un déficit plus considérable que celui auquel on s'attendait, que le gouvernement songe à l'économie. Nécessairement, on attribue ce déficit à la crise générale qui sévit dans le monde entier comme l'individu qui cherche à se disculper de la mauvaise administration de ses affaires personnelles en disant que c'est la faute des autres.

En consolation, le gouvernement nous dit que le crédit de la province est bon puisque le récent emprunt provincial a été un succès. Logique de politiciens qui se réjouissent de la facilité avec laquelle ils peuvent hypothéquer les biens publics pour payer leurs extravagances.

Le discours du trône n'est pas très flatteur quant à la situation agricole dans notre province. Il reconnaît l'état défavorable de l'agriculture mais il se console à la pensée que la prochaine conférence impériale à Ottawa apportera une solution à tous nos problèmes agricoles.

Le gouvernement se réjouit d'avoir offert une prime pour le défrichement et les premiers labours, en terre de colonisation. On oublie de nous dire, cependant, que le paiement de cette prime a embarrasé fortement le gouvernement pour un temps. Un montant de \$5,000 avait été mis au budget de l'an dernier pour payer cette prime qui n'était offerte qu'aux colons de bonne foi. Devant l'affluence des demandes on a consenti à reconnaître les travaux de défrichement de presque tous les fermiers, et non pas seulement des colons. Cette prime s'est alors élevée à plus de soixante mille dollars de plus que le montant prévu au budget.

Heureuse erreur, pour une fois, que celle dont bénéficient les cultivateurs car les erreurs en leur faveur sont si rares de nos jours. On les rencontre plus fréquemment dans d'autres départements et le nombre de ceux qui en bénéficient est toujours limité. Le monument, fait de pierre concassée, que s'est élevé le ministre des travaux publics, dans un champ près de Campbellton, à un coût de plus de \$70,000, n'en fait-il pas foi ?

Le discours du trône rappelle également que le commerce du bois, dans notre province, est dans une mauvaise situation; les revenus de la coupe du bois sur les terres de la couronne ont diminué considérablement atteignant à peine 50% de la moyenne des autres années. Il rappelle également l'insuccès récent du ministre de l'Agriculture, dans son voyage en Angleterre, pour faire lever l'embargo sur les patates canadiennes.

Les louanges que s'adresse le gouvernement sont d'avoir augmenté les revenus du tourisme et des amusements, d'avoir fait face au chômage avec système et énergie, d'avoir établi une fabrique d'amidon de patates dans le comté de Carleton, d'avoir reconstruit l'École normale de Fredericton.

Il est agréable d'apprendre que la commission hydro-électrique qui opère à Musquash et à Minto, montre un surplus dans ses opérations de l'année dernière. Maintenant que l'hon. M. Baxter ne fait plus partie du gouvernement le discours du trône ne parle pas du pouvoir électrique de Grand-Sault, ni de "nos" usines de pulpe et de papier.

Quelques petits paragraphes pour annoncer que la commission d'Education et quelques autres commissions présenteront leurs rapports pendant la session, et vous avez une idée du document officiel et traditionnel que la députation discute cette semaine.

LA REPRÉSENTATION A LA LEGISLATURE PROVINCIALE

On parle de plus en plus de faire une redistribution des sièges électoraux dans la province, à la suite du dernier recensement fédéral qui montre l'injustice dont souffrent certains comtés et villes.

Sur cette question, comme sur bien d'autres, le discours du trône n'a pas soufflé un mot. Néanmoins la question sera certainement discutée et il est possible que le gouvernement consente à soumettre un projet.

Un journal de St-Jean a fait, ces jours derniers, une suggestion en accord avec les principes d'économie

LES FAITS SOUS LA LOUPE

Bennett, le dictateur !

C'est au mois de juillet dernier que le premier ministre du Canada obtint tous ses pouvoirs dictatoriaux de la majorité des députés.

Bennett peut dépenser tout l'argent qu'il veut, sans que personne n'ait rien à dire.

Bennett veut que le parlement prolonge ses pouvoirs de deux mois, jusqu'au 31 mai. Qui veut, peut.

La présente session fédérale sera une session d'enquête; il y en a sept en marche déjà.

Le député de Témiscouata a entrepris de punir le greffier de la Chambre parce que celui-ci lui a refusé la papeterie et le personnel nécessaires pour préparer ses questions.

Beauchesne ne connaissait pas Jean-François, lorsqu'il lui a fait ce refus. Il est probable qu'il va le connaître à ses dépens.

On a souvent dit que Bennett n'est pas l'homme à tenir ses promesses. Il l'a de nouveau prouvé en Chambre, dernièrement, lorsqu'après avoir "paillé" avec le chef de l'opposition, il a voté quand même.

Les libéraux en sont inouïs et veulent abolir le "paillage". Ce serait peut-être un bon moyen pour que les députés restent à leurs sièges.

La session provinciale est ouverte. Les déficits s'accumulent, la province s'endette chaque année.

On parle, cette année, d'économie de prudence dans l'administration. C'est le temps qu'on y songe.

Il ne faudra cependant pas faire de l'économie de bouts de chandelles.

Il y avait, une fois, une ville qui avait le "couvre-feu".

Dans cette ville, les enfants ne devaient pas errer dans les rues après huit heures du soir, en hiver, et neuf heures, l'été.

Il y a, aujourd'hui, une ville qui n'a plus le "couvre-feu".

Dans cette ville les enfants sont sur la rue à toutes les heures de la soirée.

On les trouve partout, dans les salles d'amusement publics, dans les théâtres, à la patinoire, etc.

Et ceci se passe sous l'œil paternel de la police.

L'enfant de huit, dix ou douze ans qui passe sa vieillesse dans ces endroits publics, n'étudie pas ses leçons, ne prend pas le repos qui lui est nécessaire.

Un peu de bonne volonté chez la police, et tout rentrerait dans l'ordre.

Plus de détails suivront sur ce sujet.

PASSIM

L'ETIQUETTE EN CORRESPONDANCE

Une jeune fille écrivant à un étranger signe son nom en entier et met (Mlle) entre parenthèses.

En France, il est de rigueur pour une femme de jamais donner son prénom en entier, elle signe de l'initiale de son prénom et de son nom de famille.

On ne doit jamais écrire au crayon sur aucun prétexte et on ne doit jamais écrire sur le demi-feuille.

On ne se permet pas les abréviations dans une lettre à moins que ce soit une lettre intime; et encore jamais dans les formules de politesse. Pour une lettre, qui n'est pas scrupuleusement intime on ne doit, abrégé ni la date ni l'adresse. Tout doit être écrit en plein.

On ne doit écrire que lorsqu'on est de bonne humeur; l'atmosphère ambiante transpire dans les lettres. Si vous êtes de mauvaise humeur en écrivant une lettre, ne la mettez pas immédiatement à la poste; laissez-la déseché et écrivez-la le lendemain avant de l'expédier. Et à dix centimes à parler que vous ne l'enverrez pas telle quelle.

ENTRE MENDIANTS

—Tiens, tu es sourd-muet, à présent. —Oui, lorsque j'étais aveugle on me donnait de fausses pièces de monnaie.

dont s'affuble cette année le gouvernement. Par cette suggestion le nombre des députés serait réduit de huit. Nous n'aurions plus que 40 députés à Fredericton, une économie d'environ \$8,500.

Le comté de Restigouche et les villes de Moncton et St-Jean auraient un député de plus, tandis que le comté de Charlotte en perdrait deux, et les comtés de Kent, Northumberland, King, Queens, Victoria, Carleton, York, Sunbury et Albert en perdraient chacun un. Il n'y aurait aucun changement pour les comtés de Gloucester, Madawaska, Westmorland et St-Jean.

Cette suggestion, au point de vue économique, est préférable à celle que nous faisons il y a quelques semaines. Mais, au point de vue de la proportion de la députation acadienne, nous doutons qu'elle lui soit supérieure.

Gaspard BOUCHER.

G. N. TRICOCHÉ

VARIETES

LES TIMBRES-POSTE DE FRANCE

La France a justement la réputation d'un pays artistique. Comment se fait-il, dès lors, que ses timbres-poste soient si laids ? Nous voulons parler principalement de ceux de la métropole, parce que les timbres des colonies, parfois, ne manquent pas d'originalité. Peut-être la réponse à cette question se trouve-t-elle dans le fait que les émissions d'intérêt pour les fonctionnaires, chargés de ces timbres, véritables lendis fonctionnaires ne doivent pas être fort en esthétique, elles sont souvent nées sous le rapport philatélique. Les portraits de célébrités qui se sont succédés sur ces vignettes, Pasteur, La Fayette, Berthelot, etc. — sont d'une faiblesse désespérante. Quant à Jeanne d'Arc, elle a fait de la peine, non à cause de sa triste destinée, mais parce qu'elle a été représentée d'une manière si désavantagée, pour célébrer la venue de l'American Legion en France, on a imaginé un timbre d'une banalité lamentable. Quant à l'Exposition Coloniale, qui eût dû inspirer une jo-

lie vignette; elle donna lieu à l'émission de timbres n'ayant aucune valeur, aux yeux des philatélistes. Toutes ces productions forment un contraste déplorable avec les jolies choses qui se publient à l'étranger. L'Italie, l'Autriche, l'Espagne, l'Allemagne même ont donné des séries remarquables de conception comme d'exécution. Les républiques de l'Amérique Latine, pour lesquelles la vente des timbres aux collectionneurs constitue une source appréciable de revenus, produisent, en l'espèce, de vrais chefs d'œuvre. Il est grand temps que la France sorte de son indifférence en une matière qui est devenue quelquefois puisse dire, une sorte de critérium de sens artistique. On annonce un nouveau timbre avec l'effigie de Victor Hugo, dont le modèle a été établi par l'Institut de Gravure de Paris — ce qui devrait être une garantie. Le grand timbre est représenté jeune, entouré des symboles de ses principaux ouvrages. Avis aux philatélistes !
George Nestler Tricoché.

LA MESSE PAR RADIO N'EST PAS SUFFISANTE

Pour satisfaire au précepte. — La Sacré Congrégation des Rites rappelle que la présence physique est essentielle pour satisfaire au précepte.

LA CONFESSION AU TELEPHONE

Cité Vaticane. — La Sacré Congrégation des Rites rappelle que la confession sacramentelle n'est valide que lorsqu'elle est faite à un prêtre.

Le club Rotary avait un banquet spécial mardi soir au restaurant Cormier, pour observer l'anniversaire de la fondation du Rotary par Paul Harris de Chicago, il y a dix-sept ans. Le programme était en charge de M. John B. Michaud.

Mlle Thérèse Dionne de Lille a reçu le Cercle de Couture des Jeunes filles de la demande de son passage, en route pour New York où elle suivra les cours de garde-malade à l'hôpital St-Joseph.

Le club Rotary avait un banquet spécial mardi soir au restaurant Cormier, pour observer l'anniversaire de la fondation du Rotary par Paul Harris de Chicago, il y a dix-sept ans. Le programme était en charge de M. John B. Michaud.

Mlle Thérèse Dionne de Lille a reçu le Cercle de Couture des Jeunes filles de la demande de son passage, en route pour New York où elle suivra les cours de garde-malade à l'hôpital St-Joseph.

Mlle Véronique et Fréda Roy étaient à Québec la semaine dernière, où elles avaient été appelées par la maladie critique de leur frère, M. Edmond Roy.

Le 1er mars est à M. et Mme Jos. D. Martin, un gros garçon baptisé sous les prénoms de Joseph, Abel, Roger, Parrain et marraine, M. Abel Cyr et Mlle Rose Martin.

ST-BASILE

Le 1er mars est à M. et Mme Jos. D. Martin, un gros garçon baptisé sous les prénoms de Joseph, Abel, Roger, Parrain et marraine, M. Abel Cyr et Mlle Rose Martin.

ST-LEONARD

—M. Denis Martin, Georges Sirois, Willie Bernier, Théo Bernier et Jos. S. Cyr d'Edmundston étaient à St-Léonard, mardi matin, pour assister aux funérailles de feu Ed. J. Roy.

—Mme Denis Daigle de St-Léonard est partie pour l'hôtel-Dieu de Campbellton où elle doit passer une couple de semaines pour suivre des traitements.

—Mme Carole Lantigné font part à leurs parents et amis de la naissance d'un fils baptisé Joseph, Patrice, Alexandre, Parrain et marraine, M. et Mme A. B. Violand.

—Mlle Agnès Farrell, garde-malade de Campbellton passe quelques semaines dans sa famille, en repos.

—Mlle Odette Daigle était de passage à St-Léonard la semaine dernière, pour assister aux funérailles de feu Mme Fred A. Daigle de Power Creek.

MAIL CONTRACT

SEALED TENDERS, addressed to the Postmaster General, will be received at Ottawa, until noon, on Friday the 8th April, for the conveyance of His Majesty's Mails, on a proposed Contract for a period not exceeding four years, 5 times per week on the route: —

BOSSÉ and EDMUNDSTON please.

RECETTE POUR FAIRE BON MENAGE

Le divorce sévit en Amérique de telle manière que la magistrature s'en inquiète. Pour y remédier, le Procureur en chef par les mains duquel passent quatre mille affaires de divorce par an, a rédigé un décalogue du mariage. Si seulement on voulait l'appliquer, le divorce disparaîtrait de cette terre, à l'en croire.

POUR LA FEMME: 1. Ne soyez pas extravagante. 2. Tenez votre maison bien propre. 3. Ne vous laissez pas aller à perdre tout charme et tout attrait. 4. Mais ne cherchez pas non plus à attirer l'attention des autres hommes.

5. Ne vous opposez pas à la discipline du père à l'égard de ses enfants. 6. Ne passez pas tout votre temps avec votre mère. 7. N'écoutez ni les voisins, ni les amis quand il s'agit de votre intérieur. 8. Ne diminuez pas votre mari. 9. Souriez. Soyez attentive. Une femme indifférente est souvent suppléée par une autre plus ardente. 10. Ne parlez pas toujours d'histoires de domestiques.

POUR LE MARI: 1. Ayez la générosité de vos moyens. 2. Ne vous laissez pas de ménage. 3. Soyez gai. Rien ne porte plus sur les nerfs d'une femme fatiguée que la rentrée d'un mari taciturne. 4. Traitez votre femme avec égards. 5. Faites-lui la cour. 6. Ne la grondez pas. 7. N'installez pas votre femme trop près de votre famille et de la famille de votre femme. 8. Ne prenez jamais des pensionnaires. 9. Solécitez votre femme et soyez toujours propre. 10. Soyez bon et juste envers vos enfants.

ECOLE DE CLAIR

Premier Département
GRADE IX — Gérard Pallard 91, Justin Lévesque, 84.
GRADE VIII — Ludovic Pallard 96, Anne-Marie Martin, 85, Gertrude Lévesque 91, Martin Martin 83, Lionel Sirois 81.
GRADE VII — Benoit Lévesque 87, Lorette Martin 86, Claude Michaud 77.
GRADE VI — Annette Michaud 92, Arthur Lévesque 85, Jeannette Martin 85, Francis Clair 80, Lucien Lévesque 80, Barthélemi Lang 77.
GRADE V — Jeannette Michaud 96, Lucienne Albert 86, Paul-Carmel Lévesque 84, Lorette Michaud 82, Régine Boucher 89, Berthe Pallard 88, Genevieve Nadeau 88, Norman Lang 85, Hormidas Michaud 82, Norman Jalbert 80, Patrice Morin 71, Stella Lévesque 69, Grégoire Lévesque 66.
A. Coé, Inst.

POUR LE JEUNE DU CAREME SHREDDED WHEAT



TOUT CUIT
LE METS IDEAL POUR
LE CAREME—LEGER
ET NUTRITIF

Fait au Canada avec du Blé canadien
THE CANADIAN SHREDDED WHEAT COMPANY, LTD.

DOMINION STORES

"WHERE QUALITY COUNTS"

Valeurs Extra Speciales - Extra Special Values

PRUNES Lombard ou Green Gage 2 Btes No. 2 Squat 19c

Aylmer PLUMS Qualité de Choix Choice Quality 2 Btes 19c

Golden Bantam CORN 2 Btes 19c

SIROP - CROWN SYRUP Bte No. 5 Box 33c

Biscuits Sodas paquetage waxite 2 pkgs. 25c

Marven's SODAS, CHOCOLATE and CUSTARD 2 lb 17c

Biscuits à la Crème Marven's CREAM BISCUITS 2 lb 17c

PRUNES de Choix Meaty Grosneur 40-50 Size liv. 25c

The-D.S.L.-Tea pqt rouge Red pkg. liv. 31c

Cafe- marque SPECIAL Blend -Coffee liv. 25c

SAINDOUX pqt 1 lb. 10c Chaud. 20 liv. \$1.89

(Graisse) PURE LARD pkg. pail

SARDINES Brunswick Boite Tin 05c

CACAO pese BULK COCACO liv. 15c

Gruau roule, pesé 6 lbs. 25c

Bulk ROLLED OATS 6 lbs. 25c

Poudre à Pâte Bte 1 liv. 19c

Domino BAKING POWDER

RINSO petit 9¢ Gros 23¢ NETTOYEUR Classic, Bte 08¢

Small 9¢ Large 23¢ Classic CLEANER, Tin

AUTRES SPECIAUX

LAITUE Iceberg, 2 pieds 23¢

Iceberg LETTUCE, 2 heads 09¢

PAMPLEMOUSSE, gr. Large GRAPEFRUIT 25¢

TOMATES mûres, 2 liv. 25¢

Ripe TOMATOES, 2 lbs 29¢

ORANGES Espagnoles, doz. Spanish ORANGES, doz. 25¢

Messina LEMONS, doz. 25¢

CELERI, gros, le pied Large CELERY, each 33¢

FILLETs fumés de choix, Choice Smoked FILLETs, lb 10¢

MORUE désossée, 2 livres Boneless COD, 2 lbs 25¢

SAUMON Rose, 2 btes Pink SALMON, 2 tins 25¢

FROMAGE Canadien, la liv. Canadian CHEESE, per lb. 17¢

HARENG salé Labrador, liv. Labrador Salt HERRING, lb 05¢

MESS PORK, 2 liv. — 2 lbs 25¢

SPECIAL! 3 Tasses et Soucoupes 19¢

Cups and Saucers 19¢

SPECIAL! 6 Verres à l'eau pour 25¢

Water Glasses, 6 for 25¢

Livraison GRATUITE sur commandes de \$2.00 et plus

FREE Delivery on orders of \$2.00 and over.